

Communiqué de presse

Lausanne, le 7 mars 2025

Développement des métros m2 & m3

La demande de concession pour le m3 est mise en consultation publique

Pour exploiter la future ligne de métro m3, qui reliera la gare de Lausanne à la Blécherette, les Transports publics de la région lausannoise ont fait une demande de concession auprès de la Confédération. Dans le cadre de la procédure, une mise à l'enquête a lieu du 10 mars au 8 avril 2025. Une demande de financement pour le m2 et le m3 sera présentée cette année. La demande de permis de construire pour le m3 aura lieu en 2026.

Pour construire et exploiter une nouvelle ligne ferroviaire, il est nécessaire de disposer d'une concession d'infrastructure octroyée par le Conseil fédéral, conformément à la loi fédérale sur les chemins de fer (LCdF).

Mise en consultation publique

Les Transports publics de la région lausannoise (tl), futurs exploitants de la ligne, ont déposé auprès de l'Office fédéral des transports (OFT) une demande de concession d'infrastructure pour le m3 le 20 décembre 2024. Le dossier comprend des rapports et plans, qui ont pour but de montrer l'importance de desservir l'axe entre la gare et le nord de la ville par une ligne de métro. Il s'agit de démontrer par exemple que l'aménagement du territoire, la protection de l'environnement, de la nature et du paysage sont pris en compte.

La procédure prévoit une mise à l'enquête publique de 30 jours. Dans ce cadre, les tiers peuvent prendre position par rapport à la demande de concession. Le dossier peut être consulté du 10 mars au 8 avril 2025 à l'adresse suivante :

- Commune de Lausanne : Service de l'urbanisme, rue du Port-Franc 18, 2^e étage

Cette mise à l'enquête diffère de celle organisée pour la demande d'approbation des plans (demande de permis de construire), prévue l'an prochain. Les éventuelles oppositions se rapportant notamment à des emprises sur des propriétés privées devront être adressées dans le cadre de cette deuxième consultation. D'ici-là, des contacts avec les propriétaires impactés auront lieu, dans le but d'établir des conventions.

Prochaines étapes

Une demande de financement pour la modernisation du m2 et l'augmentation de sa capacité, ainsi que pour la poursuite des études du m3 sera adressée cette année au Grand Conseil par le Conseil d'État. La modernisation du m2 est nécessaire

Communiqué de presse

Lausanne, le 7 mars 2025

rapidement, car le système de conduite automatique de la ligne arrive en fin de vie et doit être remplacé.

Le m3 reliera la gare de Lausanne au stade de la Tuilière, au théâtre de Beaulieu et au nouvel écoquartier des Plaines-du-Loup en construction et qui devrait accueillir 8000 habitant·e·s et 3000 emplois d'ici 2030. La ligne sera entièrement souterraine et à double voie. Elle comptera six stations : Lausanne-gare, Chauderon, Beaulieu, Casernes, Plaines-du-Loup et Blécherette. À Chauderon, une importante interface de transports publics sera créée, avec notamment une liaison souterraine avec la rue de Genève et le futur tram.

vd.ch/metros

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Renseignements pour la presse uniquement :

DCIRH, Nuria Gorrite, conseillère d'État, 021 316 70 01

Christophe Jemelin, directeur développement de l'offre et grands projets des tl, par le service de presse, 021 621 04 99

Florence Germond, conseillère municipale en charge des finances et de la mobilité, Ville de Lausanne, 021 315 72 00